

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 8 JUIN 2026

OBJET : 2026-46CS TE05

Désignation d'un représentant de Territoire d'énergie Hautes-Alpes au sein du conseil d'orientation des énergies mené par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Briançonnais, des Ecrins, et du Guillemois-Queyras.

Nombre de membres légal	52
Nombre de membre en exercice	52
Nombre de membres présents	37
Nombre de membres présents en distanciel	0
Nombre de voix délibératives	40
Nombre de pouvoir	1
Nombre de suffrages exprimés :	
☒ Pour	41
☒ Contre	0
☒ Abstention	0
☒ Ne prend pas part au vote	0
Date de la convocation	01-06-2026

L'an deux mille vingt-six, le huit juin à 14h30, les membres composant le comité syndical de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 convoqués par son Président sortant à Chorges, se sont réunis, en format présentiel, sous la présidence de M. DOU Jean Claude, Président de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05.

Etaient présents : ROUX Henry-Pierre (*deux voix : une pour le collège territorial du Briançonnais, et une pour le collège optionnel éclairage public*), FINE Sébastien, FIGVED Paul, CHOPARD Baptiste, ACHIN Richard, BERTRAND Jean-Pierre Gérard, LAGIER Pacôme, COLLIN François, ROUIT Sébastien, CLAEYMAN Jean Pierre, BOURDEAUX Yvon, LAUBE Eric, LEPEINGLE Patrick, LESBROS Georges, LEYDON Louis, SALLEY Jean-Philippe, MARCELLIN Marc, MOUTIER Gérard, FINE Franck, LAPALUS Michel, AILLAUD Gautier, CHEVAL Jérôme, TARDY Lionel (*deux voix : une en tant que titulaire pour le collège territorial du Rosanais Buëch, et une en tant que délégué suppléant pour le collège optionnel éclairage public*), DEPEYRE Jean, MAXIMIN Christine (*deux voix : une pour le collège territorial de Serre-Ponçon et une pour le collège optionnel réseau de chaleur*), ARNAUD Jérôme, DOU Jean Claude, VAIANO Gérard, VERRIER Jean Luc, MIOULANE Louis, CHENAVIER Gérald, BONNAFFOUX Joël, SAUNIER Clémence, MICHEL Gérard, HAMACHA Stéphane, SANCHEZ Pedro, SIONNET Philippe.

Soit onze collèges représentés par trente-sept délégués sur onze collèges ayant cinquante-deux délégués légaux.

Etaient excusés : DUPORT Xavier, PIQUEMAL Michel, CLOT Robert, CONSEIL Benoît, PRAT Jean Denis, HOSSZU Jérôme, FABBRI Robert, SALETTI Hélène, EYSSERIC Serge, LAURENS Alain, PINET Florent, ALLEMAND Georges, BERTHALON Jérôme, BONNAFFOUX Sébastien, ARNOUX Frédéric, MESSENGER Joris, ANDRZEJEWSKI Henri, GARCIN André, GAILLARD Vincent, MAURIN Philippe, ALVES Alexandre, BLANCHARD Marc.

Pouvoir : Jean Michel ARNAUD a donné pouvoir à Louis MIOULANE.

Assistés de : TAIX Marylin, Directrice Générale des Services ; FERAUD Maryline, Secrétaire Générale ; DEJOANNIS Jean Christophe, Directeur du Service Technique ; DENYS Eric, Directeur du Service Finances ; PEYRON Magali, Secrétaire de direction ; RICOUD Audrey, Gestionnaire du secrétariat général ; EMOND Ludovic, Responsable agence Centre ; LEAUTHIER Thomas, Responsable agence Sud.

Secrétaire de séance : Christine MAXIMIN
ZA La grande île Nord
491 rue des Pins
05230 CHORGES
Tél : 04 92 44 39 00
secretariat@te05.fr

OBJET : 2026-46CS TE05

Désignation d'un représentant de Territoire d'énergie Hautes-Alpes au sein du conseil d'orientation des énergies mené par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Briançonnais, des Ecrins, et du Guillestrois-Queyras.

Vu les statuts de territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 (ci-après dénommé le Syndicat).

Considérant l'importance d'être membre du conseil d'orientation des énergies mené par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Briançonnais, des Ecrins, et du Guillestrois-Queyras.

Le Président expose :

Le conseil d'orientation des énergies est une instance multi-acteurs mise en place par le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras qui vise à discuter, évaluer et orienter les stratégies et projets énergétiques du territoire, dans leurs différents aspects :

- Les pratiques des acteurs,
- Les économies d'énergie,
- La production énergétique locale,
- Les énergies renouvelables,
- Les liens avec les autres stratégies territoriales sur le logement,
- Les mobilités,
- L'activité économique,
- L'environnement et le paysage,
- La coordination des acteurs sur ces sujets.

Il a deux rôles :

- Mettre en cohérence les priorités et plans d'action travaillés par les habitants et autres acteurs, en lien avec les politiques et les actions mises en place par les collectivités et opérateurs privés de l'énergie,
- Sur cette base, évaluer et conseiller en amont de leur lancement, les projets spécifiques émanant de collectivités ou acteurs privés, dans le domaine de l'énergie.

Il est composé de six collèges : "Élus", "Associations environnementales et citoyennes", "Acteurs Énergie", "Panel", "Consulaires et Socioprofessionnels", et "Institutionnels".

Le Syndicat est membre du collège « acteurs Energies » qui est composé d'opérateurs énergétiques et de structures publiques du domaine de l'énergie.

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- Désigne M. FINE Sébastien pour le représenter au sein du conseil d'orientation des énergies mené par le PETR.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois, an susdits.

La Secrétaire de séance
Christine MAXIMIN



Pour extrait conforme

Le Président,
Jean-Claude DOU

